



Restauration du fort du Moulin à Port-Cros

Le vendredi 20 janvier 2017, se tiendra à Port-Cros une journée portes ouvertes sur le chantier de restauration du monument historique « le fort du Moulin », unique monument historique classé des îles d'Hyères.

Le Parc national de Port-Cros a lancé une opération pour la sauvegarde du fort du Moulin sur l'île de Port-Cros. Ce fort classé monument historique était en danger suite à l'effondrement d'une partie de la paroi rocheuse sur laquelle les remparts s'appuient. Pour stopper ce phénomène de dégradation naturel, redonner au fort de sa superbe et surtout lui permettre d'affronter les siècles à venir, un programme de travaux ambitieux a été engagé par trois entreprises spécialisées et mené par :

- > la Sté TECHNIREP du Groupe ETPO, mandataire du groupement et spécialiste du renforcement de structures, appuyée par
- > l'entreprise GARELLI pour la réalisation des ancrages
- > et l'entreprise MONUMENTS & HABITATS spécialiste de la restauration du bâti ancien et des monuments historiques.

Les travaux ont démarré en octobre 2015 et doivent durer 6 mois. Ce chantier est hors norme à plus d'un titre et s'appuie sur une logistique adaptée à l'environnement et des savoir-faire particuliers.

Ce projet, **particulièrement complexe** met en œuvre des techniques spécifiques de confortement de roche et remplit les exigences de respect du monument historique, des techniques traditionnelles pour un résultat esthétique qu'impose le site classé. Ainsi, il aura fallu **4 années de projet de conception générale** sur la restauration du monument, comprenant

- une étude historique,
- le diagnostic des pathologies sanitaires,
- des préconisations de restauration
- diverses investigations (études géotechniques, structurelles, analyse physico-chimique des mortiers, investigation des puits et des citernes...)
- l'obtention des autorisations au titre de l'urbanisme, du site classé et du monument historique
- et la rédaction des cahiers des charges techniques pour la réalisation des travaux.

Les défis de ce chantier :

> Logistique du matériel. Plus de 300 T de matériel doivent être acheminées tout au long du chantier en utilisant les moyens maritimes du service public. Il faut par ailleurs tenir compte des contraintes de stockage et d'acheminement des matériaux au plus près du chantier.



- > Respect des exigences environnementales. Haut lieu de la biodiversité, ce site est fragile et une attention particulière est portée par l'ensemble de nos équipes sur l'impact de notre activité. Un système de management environnemental a été mis en place.
- > Logistique humaine : le défi c'est de faire se déplacer et travailler en sécurité jusque 10 personnes au plus fort du chantier. Une procédure sécurité a été spécifiquement mise en œuvre sur ce chantier pour garantir une prise en charge appropriée de toute personne souffrante ou blessée.

Principaux travaux engagés :

- > purge
- > consolidation-renforcement
- > Parement

Deux autres phases sont prévues en 2017-2018 et 2018-2019. Elles concerneront la suite de la restauration globale du fort, restauration des corps de garde, du magasin à poudre, des alcôves et remparts.

Montant de l'opération en cours : 740 000 euros, financés par la DRAC, la région Paca et le Parc national de Port-Cros.

Au sujet du Fort du Moulin

Le fort du Moulin surplombe le village de Port-Cros et veille sur lui. Il tire son nom d'un ancien moulin à vent installé, autrefois, en contrebas. Basées sur d'anciennes fortifications romaines, les premières tours ont été édifiées sous François Ier (1531) pour protéger l'île des incursions sarrasines. Le fort fût ensuite rebâti sous Louis XIII par Philippe de Gondis, marquis des Iles d'Or. Durant l'hiver 1634-1635, il fût remanié pour améliorer la défense des îles contre les Espagnols, puis en grande partie reconstruit, après la destruction du bâtiment principal et du front nord-ouest de l'enceinte, par les Anglais en 1793. La partie Est a été édifiée en 1863, prolongeant les anciens remparts Ouest et Nord et la tour qui ont été conservés. Ce fort est le seul de l'île à être classé monument historique. En partie concédée à un particulier. Fermé au public.

Au sujet des entreprises œuvrant sur le chantier



TECHNIREP est la filiale du Groupe ETPO spécialisée dans le renforcement, la réparation et la protection des ouvrages en béton depuis 40 ans. Elle réalise des opérations à valeur ajoutée intégrant le diagnostic, les études et les travaux en s'appuyant sur un ensemble de savoir-faire. TECHNIREP intervient sur l'ensemble du territoire français grâce au concours et moyens des filiales et agences du groupe ETPO.

Elle a en charge pour ce chantier le renforcement des structures et la coordination de l'opération.

<http://www.technirep.fr>



La **SAS Monuments & Habitats** est une société implantée à Marseille et spécialisée dans la restauration du patrimoine bâti ancien, (taille de pierre / maçonnerie de bâti ancien et traditionnelle). Elle a en charge la restauration des remparts et le parement en pierre naturelle de la paroi renforcée.

<http://www.monument-habitat.fr/>



Groupe GARELLI est présent dans les principaux métiers des Travaux Publics et accompagne ses clients

au niveau national et international, de la conception à l'exploitation d'ouvrage. Pour ce chantier, l'entreprise réalisera les travaux acrobatiques en s'appuyant sur une expérience unique et sur une formation rigoureuse de son personnel sanctionné par les diplômes nationaux (Certificat de Qualification Professionnel Cordiste).

<http://www.garelli.fr/>

Au sujet de la charte du parc national de Port-Cros

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans à partir de janvier 2017. Elle concerne à la fois les cœurs et l'aire d'adhésion. La charte définit des objectifs pour la protection du patrimoine des cœurs et des orientations pour le développement durable du territoire. Elle est un outil de gestion et d'animation du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Sur les 270 mesures inscrites dans la charte du parc national de Port-Cros, 47 mesures «prioritaires» sont mises en œuvre dans le premier programme triennal d'action qui couvre la période 2017-2019.

Cette action conduite par les services de l'Établissement répond à la mesure de la Charte : « Restaurer, sauvegarder et faire vivre le patrimoine bâti remarquable des cœurs. »

[Plus d'information en ligne >>](#)

Informations pratiques :

La visite du fort se fera à 10h30 sur l'île de Port-Cros

La délégation du parc national prendra le bateau de 9h15, au départ du port de Hyères

Un retour par bateau taxi est possible en fin de matinée – retour navette à 17h15

Contact – responsable du projet :

Laurence Bonnamy, Tél. 06 74 78 69 24 ; mél. laurence.bonnamy@portcros-parcnational.fr

Cheffe du service responsable du service Aménagement du Territoire-
Architecture - Urbanisme – Paysage

Contact presse

Christine Graillet, 06 32 37 35 36

Consultez notre [espace presse >>](#),

Feuilletez notre [dossier de presse en ligne >>](#)